

législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud ; les deux conseils y siégeront dans les deux ailes du palais. Art. II. Ils y seront rendus le 19 brumaire, avant midi. Toute continuation de fonctions de délibération est interdite ailleurs et avant ce terme. Art. III. Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent ordre. Il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale. Le général commandant la 17^e division militaire, la garde du corps législatif, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, sont mis immédiatement sous ses ordres et tenus de le reconnaître en cette qualité. Tous les citoyens lui prêteront main-forte à sa première réquisition.

Là était toute la révolution. La démission des directeurs obtenue, on créait un consulat provisoire. Avant de se séparer, Napoléon et Sieyès se partagèrent les rôles : Sieyès se chargea de faire rendre le décret de translation dont il venait de lire le projet à Napoléon ; celui-ci s'engagea à avoir la force armée pour lui et à la conduire aux Tuileries.

— Surtout, de la promptitude ; songez qu'il ne nous reste que trois jours, dit Napoléon en prenant congé de Sieyès, et en lui serrant énergiquement la main ; s'il le faut même, au moment décisif, joignez-vous à nous, montez à cheval !

— Mais je ne le sais pas ! dit l'ex-abbé avec un innocent sourire.

— Vous l'apprendrez ! répondit Napoléon.

Et il sortit sans vouloir en entendre davantage.

Ce fut le député Cornet que Sieyès chargea de proposer aux anciens le décret de translation. Il fallait emporter d'assaut cette proposition, d'où dépendait le succès de l'entreprise. Cornet le fit avec autant d'habileté que d'énergie. Tout fut préparé dans la nuit du 17 au 18. Les deux conseils furent convoqués par leurs commissions respectives pour le lendemain 18, celui des Anciens à sept heures du matin, celui des Cinq-Cents à onze, et encore, dans ce dernier, avait-on omis d'envoyer des lettres de convocation aux membres trop ouvertement hostiles.

« Les symptômes les plus alarmants, dit Cornet, auquel à l'ouverture de la séance la parole fut accordée, se manifestent depuis plusieurs jours ; les rapports les plus sinistres nous sont faits : si des mesures efficaces ne sont pas prises, si le conseil des Anciens ne met pas la patrie et la liberté à l'abri des plus grands dangers qui les aient encore menacées, l'embrâsement devient général, nous ne pourrions plus en arrêter les dévorants effets ; il enveloppe amis et ennemis ; la patrie est consumée et ceux qui échapperont à l'incendie verseront des pleurs amers, mais inutiles, sur les cendres qu'il aura laissées sur son passage. En conséquence, votre commission vous propose d'adopter la résolution suivante. »

Et il lut le projet de translation rédigé par Sieyès, qui fut instantanément adopté. Napoléon, qui attendait le résultat de la séance dans une salle voisine, fut introduit aussitôt pour prêter serment.

Ce décret était rendu, que les Cinq-Cents n'étaient pas encore en séance ; et, comme une fois le décret promulgué il n'était point permis, aux termes de la constitution, d'entrer en délibération, cette promulgation faite, on ferma, même

avant dix heures, la salle des *Cinq-Cents*, qui n'étaient convoqués que pour onze.

Cependant le Directoire n'était officiellement informé de rien. Gohier, Barras et Moulins n'apprirent donc ce qui se passait que par la rumeur publique. Moulins était furieux : pressant le mouvement qui allait se faire, il fit mander le général Lefebvre, et l'apostrophant grossièrement :

— Que faites-vous donc ? lui dit-il en se servant d'un mot beaucoup plus énergique ; et qui vous a permis de résigner le commandement que vous a confié le Directoire ? Général ! vous nous rendrez compte de votre conduite.

— Messieurs, répondit Lefebvre, je n'ai de compte à rendre qu'à Bonaparte, qui est devenu mon général.

Et il se retira. Quand à Barras, il était au bain.

— Il faut faire cerner la maison de Bonaparte ! s'écria Moulins quand Lefebvre fut parti.

On fit appeler Jubé, commandant de la garde directoriale ; mais on ne put le trouver, quoique cette troupe fût déjà rassemblée aux Tuileries, sous les ordres de Napoléon. La commission des inspecteurs s'y était établie sous sa protection. Le siège du gouvernement était donc là, et non plus au Luxembourg, dans le jardin duquel Sieyès, le promoteur de l'événement, se promenait tranquillement comme s'il ne se fût agi de rien.

Il était midi. Depuis cinq heures du matin, un grand nombre de troupes étaient échelonnées tant dans le jardin des Tuileries que sur la place de la Révolution, pour y être passées en revue par le général Bonaparte.

Dès que ce dernier avait fait part de ses projets à Sébastiani, colonel du 9^e de dragons, avant de sonder les autres colonels de la garnison, non seulement Sébastiani s'était prêté aux vues de Napoléon, mais encore il lui avait amené une foule d'officiers que le Directoire avait laissés sans emploi, sans solde et dans le dénûment le plus complet. Au signal donné, Sébastiani brûla le premier des vaisseaux, en distribuant à ses dragons, au nombre de huit cents, et qui tous avaient servi en Italie avec Napoléon, dix mille cartouches à balles, qui étaient déposées chez lui et qui ne pouvaient être livrées que sur un ordre du commandant de Paris. Il avait fait monter son régiment à cheval et l'avait conduit dans la rue de la Victoire pour servir d'escorte au général, qui partait pour Saint-Cloud. En passant dans les rangs, Napoléon crut devoir haranguer ces cavaliers.

— Nous n'avons pas besoin d'explications ! interrompirent les dragons ; nous savons que vous ne voulez que le bien de la république !

Comme tous mettaient pied à terre, M. de N***, qui se trouvait dans la cour de la petite maison de Napoléon, rencontra le général Debel, avec lequel il était lié dès l'enfance, et qui était en habit bourgeois ; mais au premier bruit du mouvement il était accouru comme les autres.

— Comment ! lui dit M. de N***, tu n'es pas en uniforme ?..

— Je ne savais qu'imparfaitement ce qui se passe, répondit le général ; attends-moi, cela ne sera pas long.

Et cherchant des yeux, dans les groupes qui les entourent un soldat qui soit de sa taille, il reconnaît un canonier.

— Prête-moi ton habit, mon brave ! lui dit Debel en ôtant le